

Présents : Renée BEAUREGARD (Ceintrey), Gérald MORET (Grippport), Florian TOMBOIS (Saxon Sion), Patrick GRAEFFLY (vice-président emploi, insertion et handicap), Mireille GRILLET (vice-présidente santé, cohésion sociale et petite enfance), Adeline JACQUES (agent de développement petite enfance CCPS), Valérie SPERANDIO (agent de développement CCPS).

Excusés : Marie-Noëlle MONIN (Lemainville), Luc BOUR (Voinémont)

La Convention Territoriale Globale (CTG)

La Convention Territoriale Globale a été présentée par Mireille GRILLET.

Vous trouverez le diaporama joint à ce compte-rendu qui a été présenté de la façon suivante :

- La CTG : un nouveau cadre axé sur une politique de territoire en partenariat avec la CAF
- Sur la CCPS avant 2021
- Le périmètre d'intervention des missions de la CAF pour la CCPS avant 2021
- Le périmètre d'intervention des missions de la CAF
- Comparaison CEJ/CTG
- Phase de diagnostic 2021
- Étapes de la démarche/Projet de territoire
- La parentalité
- La politique petite enfance
- La politique enfance/jeunesse

À la fin de la commission, il a été précisé qu'il faudrait partager les informations du diaporama par exemple aux secrétaires de Mairie. En effet, ce serait bien de faire une conférence avec les secrétaires de Mairie car bien souvent elles sont la première porte d'entrée pour les foyers qui s'adressent en Mairie.

Emploi & Insertion

Moissons de l'emploi : nouvelle formule 2021-2022

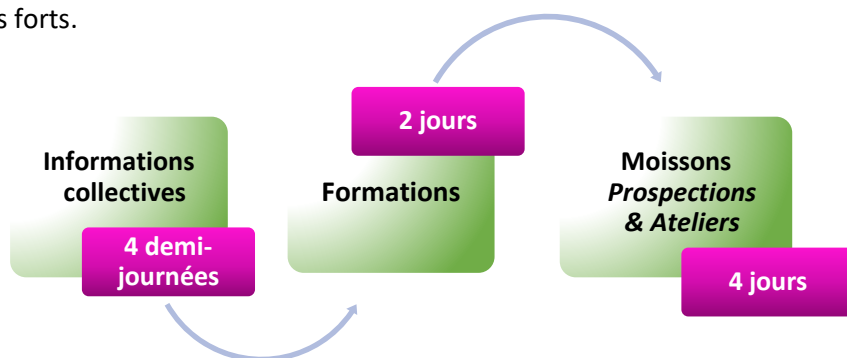
1) Retour sur les Moissons de l'emploi : 2015 → 2019 (6^èe édition interrompue en mars 2020 suite à la crise sanitaire)

➤ Les fondements de l'action

- ↳ Au cœur de l'action : la rencontre « employeurs-demandeurs d'emploi » permettant à des demandeurs d'emploi volontaires de découvrir le tissu économique local, ses secteurs d'activités, ainsi que les besoins en recrutement potentiels du marché caché de l'emploi.
- ↳ Une large mobilisation de citoyens du territoire et d'acteurs socio-économiques.
- ↳ Une action collective, solidaire et dynamique (aller vers les entreprises ensemble, récolter des informations pour le collectif).
- ↳ Des temps de rencontres, d'échanges et de partage avec une équipe de professionnels et de bénévoles.

➤ L'organisation de l'action

- ↳ 3 temps forts.

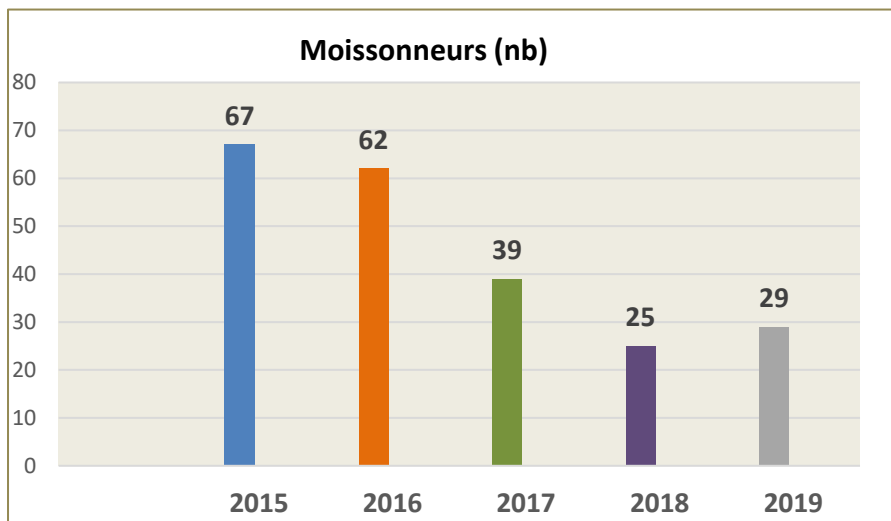


- ↳ Sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pays du Saintois, découpé en 4 zones.



2) Evolution et constats (après Covid)

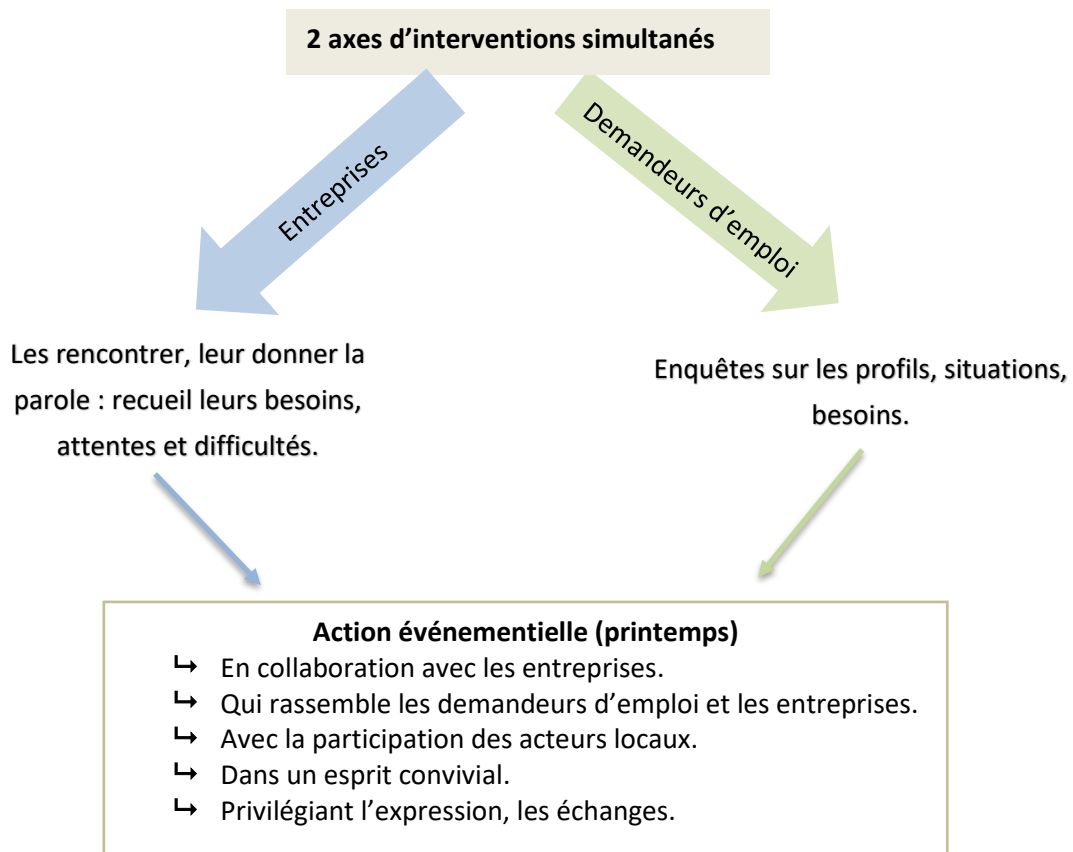
➤ Une baisse de la fréquentation des demandeurs d'emploi



➤ Diversité des profils des demandeurs d'emploi

- ↳ Action inadaptée aux profils les plus éloignés de l'emploi.
- ↳ Nécessité d'adapter le modèle initial aux besoins des différents profils.

3) Nouveau format



4) Forum des entreprises : du 11 au 15 octobre (4 jours : Vézelize, Housseville, Haroué et Gripport)

Plus de 300 entreprises invitées.

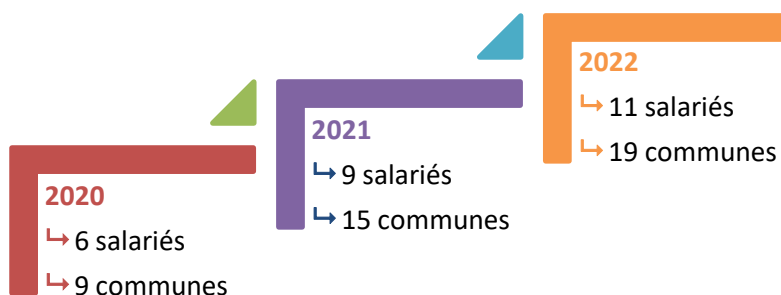
- **Objectif** : donner la parole aux entreprises.
- ↳ Recueillir leurs besoins, attentes et difficultés afin de mieux les cerner, pour pouvoir ensuite leur proposer des solutions et actions.
- **Retour sur l'action** : 3 thématiques, dont la mise en place d'actions s'impose.
- ↳ Faciliter la coopération, la communication et l'information entre acteurs du territoire.
- ↳ Développer la mise en réseau entre les acteurs économiques de notre territoire, la visibilité de l'entreprise.
- ↳ Accompagner dans le recrutement.

5) Prochaine étape : axe demandeurs d'emploi

- **Enquêtes sur les profils, situations, besoins**
- ↳ Adapter les actions en fonction de la situation des demandeurs d'emploi : proche de l'emploi, éloignés/très éloignés de l'emploi, remobilisation...
- **Mobilisation des acteurs recevant du public sur le territoire**
- ↳ Connaissance des publics accueillis et/ou accompagnés : Espace Emploi CCPS, Mission Locale, Pôle emploi, Relais familles, Secours catholique, Restos du cœur... Proposer aux acteurs de repérer les publics en fonction de leurs profils.

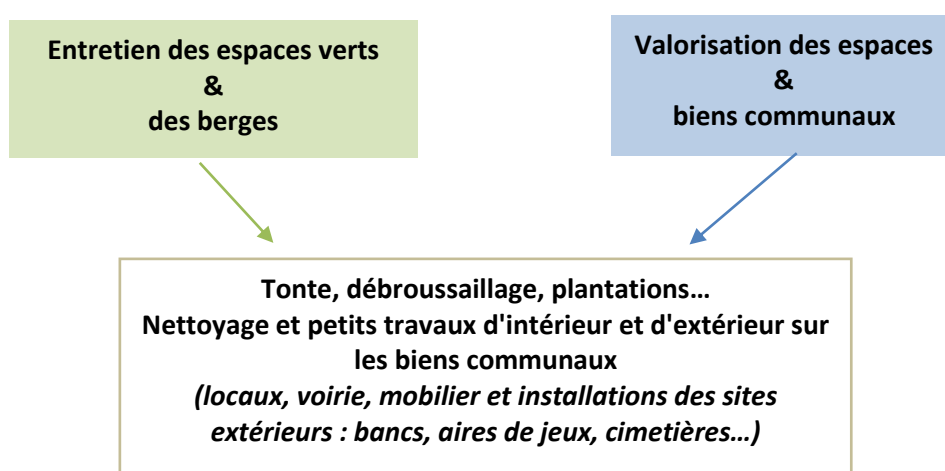
Atelier & Chantier d'Insertion du Pays du Saintois

- **Date de création** : 2 décembre 2019.
- **Evolution et prévisions 2020 → 2022.**



L'ACI du Pays du Saintois, chantier d'insertion porté par la CCPS, poursuit son évolution depuis sa création fin 2019. Satisfaites de la qualité de ses prestations de services, mais aussi par cette solidarité collective qui permet à certains d'entre nous de reprendre une part active dans notre société, les 9 communes engagées en 2020 ont à nouveau sollicité le chantier cette année. Une dynamique s'est enclenchée. Et aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 15 communes qui font appel aux compétences de l'équipe de notre chantier d'insertion pour entretenir leurs espaces verts et valoriser leurs biens communaux. 9 salariés en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) accompagnés au quotidien s'investissent pleinement dans ce projet et construisent chacun leur projet personnel. Ainsi au fil des projets, d'autres demandeurs peuvent bénéficier de cette expérience, et la CCPS peut sereinement envisager de porter le nombre de salariés en CDDI à 11 personnes.

➤ **Deux activités conventionnées par l'Etat**



➤ **Projections 2022 → montée en puissance du chantier d'insertion (Rappel des prévisions : 11 salariés et 19 communes)**

Cela suppose de se questionner et de reconsidérer :

- ↳ les moyens humains, en termes de salariés permanents :
 - intervention d'un 2ème encadrant technique d'insertion (agent technique de la CCPS ou embauche),
 - augmentation des heures d'accompagnement socioprofessionnel,
- ↳ les moyens techniques en termes d'équipements :
 - gros matériel de motoculture,
 - outillage divers,
 - EPI,
 - vestiaires,
 - ...
- ↳ les moyens financiers/les coûts.